



Communiqué de presse

Montpellier, Toulouse, le 4 juin 2021

Commission Permanente : 135 millions d'euros d'aides votées pour le territoire

A l'occasion de la dernière Commission permanente de ce mandat, la présidente de la Région, Carole Delga, a soumis au vote des élus près de 230 délibérations, donnant lieu à l'attribution de 4 615 aides à des associations ou entreprises pour plus de 135 M€

« En cette période de sortie de crise, j'ai engagé la Région dans un véritable combat pour protéger les habitants d'Occitanie, les porteurs de projets et les acteurs du territoire. La commission permanente, qui est le lieu de validation des projets et aides de la Région, a permis de soutenir plus de 4 600 porteurs de projets, collectivités, entreprises ou associations.

La Région agit pour le quotidien des habitants d'Occitanie. Elle est un échelon essentiel pour agir en proximité en proposant des solutions concrètes et en accompagnant les hommes et femmes qui s'investissent pour notre territoire. », a déclaré Carole Delga présidente de la Région Occitanie.

Cette Commission permanente a ainsi permis de soutenir plusieurs projets :

- **ReL'Occ : de nouveaux médicaments et vaccins se conçoivent en Occitanie**

Afin de relocaliser en Occitanie des activités ou savoir-faire clés, assurer l'autonomie de la région sur le plan économique et accélérer la transition écologique du territoire et favoriser l'émergence de l'économie de demain, la Région a accéléré le déploiement de sa stratégie « ReL'Occ ». Dans le domaine de la santé, par exemple, des aides ont été apportées à Flash Therapeutics (1 M€) et à Evotec, pour leurs recherches et la production de nouveaux médicaments et de nouveaux vaccins. Evotec prévoit la construction d'une usine de production de biomédicaments/vaccins à Toulouse pour faire face à des situations de pandémie. Ce projet permettra la création de 135 emplois, spécialisés dans les biothérapies et la bioproduction, d'ici 2023 et 255 emplois à terme. La Région accompagnera ce projet à hauteur de 6 M€.

- **L'accueil de tournage : attractivité et création d'emplois se conjuguent avec l'aide de la Région**

Une subvention globale de 504 500€ destinée à l'accompagnement de 17 projets de films de fiction (courts, moyens et long-métrages), de documentaires et de séries télévisées. Ces aides concernent l'aide à l'écriture du synopsis et du scénario, à la réalisation, au montage et au post-montage. Attribuées à des réalisateurs ou à des producteurs, elles financent des projets aussi différents qu'un premier film d'auteur ou que la nouvelle saison d'une série télévisée (Candice Renoir ou Tandem, par exemple, diffusées par France 2 et France 3). Aujourd'hui, près de 50 entreprises de productions concernant tous les domaines (animation, documentaire, fiction, série) y sont implantées employant régulièrement près de 4 000 salariés.

- **Le développement du train et des mobilités vertes toujours au cœur de l'action régionale :**

Les élus de la Commission permanente ont également validé de **nouveaux projets pour le développement et la décarbonation du transport ferroviaire.** A ce titre, la Région mobilise **980 000 € pour la réalisation de plusieurs études pour le renouvellement des rames et la rénovation du matériel historique du Train Jaune.** En parallèle, elle poursuit sa mobilisation pour favoriser l'innovation dans une volonté de réduction des émissions carbonees liées aux transports en commun, en participant à une **étude de faisabilité de l'utilisation du Bio-GNV sur des trains régionaux.** Enfin elle engage avec l'ADEME la **convention portant sur l'expérimentation des 3 rames bi-mode électrique / hydrogène.**

■ **Contact presse :**

Audrey Porteron : [audrey.porteron](mailto:audrey.porteron@laregion.fr) @laregion.fr - Tél. : 04 67 22 63 62- Port. : 06 40 37 58 22
service.presse@laregion.fr - @presseoccitanie